



**Vous pouvez nous aider par :**

- un don au Fonds des Amis de la Fondation Pro Renovassistance - compte IBAN BE10 0000 0000 0404 de la FONDATION ROI BAUDOUIIN AVEC LA REF 018/0790/00042 ;
- un prêt accordé pour une durée de 5 ans minimum, sans intérêt mais remboursable majoré de l'indexation (précompte à charge du prêteur) ;
- la mise à disposition d'un immeuble à rénover (renseignements : 0475/51.92.65) ;
- un legs à la FONDATION PRO RENOVASSISTANCE.

**18 OCTOBRE – 30ème ANNIVERSAIRE DE RENOVASSISTANCE  
BLOQUEZ LA DATE (VOIR PAGE 3)**

## MOT DU PRESIDENT

Chers amis de RENOVASSISTANCE,

C'est avec joie que je reviens sur notre dernière assemblée générale ordinaire. Près de 50 % des membres étaient présents et 25 % étaient représentés par des procurations. Trois nouveaux membres se sont présentés ainsi que deux bénévoles.



Malgré le départ de deux administrateurs, compensé par l'arrivée de Michel Billiet et Isabelle Seghin à l'AG précédente, le nombre d'administrateurs n'a pas diminué... mais bien l'âge moyen !

Mes plus vifs remerciements à Pierre Dupuis, toujours terriblement efficace, et à Ludovic Vandeputte pour leur dévouement envers notre asbl pendant près de 15 ans. Les chaleureux applaudissements qu'ils ont reçus en disent long sur leur collaboration au sein de notre CA.

Je ne reviendrai pas sur les 3 inaugurations de 2017 ni sur les très nombreux projets en négociation, à l'étude ou en exécution, qui nous permettront d'atteindre 140 logements à court terme.

Les résultats comptables sont toujours aussi équilibrés et les contacts noués avec le monde associatif sont multiples.

Je retiens surtout la solidarité et la simplicité de cette belle rencontre que la présidente d'honneur de la FONDATION PRO RENOVASSISTANCE a marquée par sa présence remplie de naturel et de vif intérêt.

Je ne fais que mentionner la nouvelle charte de RENOVASSISTANCE afin de vous donner l'envie d'en savoir plus le 18 octobre, date à laquelle nous fêterons nos 30 ans d'existence avec vous (voir page 3).

Un président heureux

## NOUVEAU SITE INTERNET ([www.renovassistance.be](http://www.renovassistance.be))

Créé il y a plus de dix ans, notre site internet avait pris quelques rides.

Depuis mai, un tout nouveau site internet a été mis en ligne. Réalisé avec la collaboration de l'asbl Vertige, il est adapté à la consultation via tablette et smartphone.

## NOUVELLES DES CHANTIERS ET PROJETS EN COURS

**Boulevard Van Haelen 54 à Forest** (3 appartements : 4 ch., 3c h. et 1 ch.)



Le chantier, démarré en janvier, bat actuellement son plein : l'entrepreneur a réalisé la charpente et la nouvelle toiture en avril et on peut espérer la fin des travaux cette année encore.

Sur la parcelle non bâtie voisine, nos amis du COMMUNITY LAND TRUST BRUXELLES réaliseront un projet, actuellement à l'étude.

**Rue Dekens 37 à Etterbeek** (1 duplex 2 ch., 1 appartement 1 ch. et 1 studio 1 ch.)

Le dossier de demande de permis d'urbanisme dûment complété a été déposé à la commune le 20 mars dernier avec l'avis du SIAMU qui s'est fait attendre pendant 4 mois. L'enquête, publique a donné lieu à un avis négatif unanime.

Si un nouvel accord n'est pas trouvé avec le propriétaire, ce projet devra être abandonné.



**Avenue Huart-Hamoir 124 à Schaerbeek** (1 appartement 3 ch., 2 appartements 2 ch.)



Il s'agit d'un immeuble typique des années 60, situé le long d'une belle avenue arborée de Schaerbeek. Débuté en juillet dernier, le chantier a accusé quelque retard, dû aux intempéries en février. Il est actuellement en cours d'achèvement et les premiers locataires emménageront dès le 1<sup>er</sup> août.

**Rue des Quatre-Vents 25-25b à Molenbeek** (habitat intergénérationnel comprenant 1 studio, 1 appartement 1 ch., 2 de 2 ch., 2 de 4 ch., avec jardin et salle communautaire)

Ce projet a connu récemment des avancées positives ; le permis d'urbanisme a été délivré en novembre 2017, deux semaines après la signature des 2 actes : l'achat à la commune par la Fondation et le bail emphytéotique de 27 ans entre la Fondation et l'asbl. L'entrepreneur qui réalisera les travaux a été désigné et nous souhaitons entamer le chantier après les congés du bâtiment, espérant que les promesses de primes auront été préalablement obtenues.



**Avenue d'Itterbeek 157-177 à Anderlecht** (4 appartements de 2 ch. dont 1 pour PMR)

Ce projet a démarré il y a plus de 3 ans et nous annonçons dans le précédent bulletin qu'après le refus de notre première demande de permis par la commission de concertation, nous en avons introduit une nouvelle en octobre 2017. Ce nouveau projet prévoit la démolition de la maison effondrée à front de rue et un nouvel aménagement du bâtiment arrière. Il a rencontré les exigences des autorités, qui ont enfin délivré le permis ce 20 mars. Le dossier de demande de prix sera envoyé en juillet.



**Rue Godefroid de Bouillon 55 à Saint-Josse-ten-Noode** (2 appartements : 2 ch. et 1 ch.)



Le Collège Saint-Michel a signé le 25 avril dernier l'achat des locaux du rez-de-chaussée qu'il louait déjà pour sa section d'enseignement technique. L'autre parcelle, qui comprend les 2 étages à front de rue avec entrée séparée, a été acquise par l'asbl Education Saint-Michel qui nous en a confié la rénovation aux termes d'un bail

emphytéotique de 28 ans signé le même jour.

La demande de permis d'urbanisme a été introduite fin décembre 2017. Le dossier étant complet, le permis a été délivré juin. En décembre également, nous avons été primés lors de l'appel à projets pour la réhabilitation des étages vides, organisé par la Région bruxelloise au mois d'août 2017.

**Rue Dieudonné Lefèvre 47 à Laeken** (1 maison de 4 ch.)

Il s'agit d'une jolie maison mitoyenne avec jardin dont le caractère unifamilial sera maintenu. La rénovation comprendra un agrandissement du séjour côté jardin et une meilleure exploitation des combles pour créer 4 chambres à coucher pour une famille nombreuse.

La demande de permis d'urbanisme a été introduite en décembre dernier à la Ville de Bruxelles.



**MERCI PIERRE, BIENVENUE A MURIEL**

L'agence immobilière sociale (A.I.S) LOGEMENT POUR TOUS (LPT) est un partenaire important pour RENOVASSISTANCE.

Depuis plus de 20 ans, les deux asbl travaillent ensemble, l'une apportant des logements rénovés de qualité, l'autre sélectionnant et gérant les locataires en étroite collaboration avec les services sociaux qui les envoient.

Dès la fondation de LPT en 1996, Pierre Denis en a d'abord été administrateur fondateur avant d'en devenir le directeur. Il a participé activement à la création du statut des A.I.S. à Bruxelles, reconnues depuis 1998. LPT a été parmi les premières A.I.S agréées.



Très vite, il a développé la prospection de nouveaux logements pour compléter ceux de RENOVASSISTANCE et a mis en place avec son équipe un accompagnement à la fois rigoureux et humain.

Les circonstances peuvent amener un locataire à avoir des retards de loyer, mais LPT n'existerait plus aujourd'hui sans un suivi rigoureux mis en place dès le début. De même, un accompagnement technique est indispensable pour garantir le bon fonctionnement des installations et rechercher les économies d'eau et d'énergie.

De quelques dizaines au départ, LPT dépasse maintenant les 500 logements, ce qui en fait une des plus importantes A.I.S. de la Région, et l'équipe compte aujourd'hui 15 collaborateurs aux profils variés.

L'âge de la pension approchant, Pierre a souhaité passer le flambeau. Pour le remplacer, le conseil d'administration a porté son choix sur Muriel VANDER GHINST, bien connue dans le milieu du logement à Bruxelles. Elle a fondé avec succès la plateforme SOHONET qui rassemble les associations actives dans le domaine du logement à finalité sociale.



Muriel a travaillé de nombreuses années dans le secteur des logements sociaux de la Région et a elle-même grandi dans un logement social : elle en connaît donc un bon bout sur la question !

Elle n'a pas peur de relever des défis et en trouvera un de taille avec la gestion d'immeubles plus importants. LPT est progressivement confronté au défi de gérer la convivialité dans de grands ensembles. Heureusement, elle pourra compter sur une équipe performante et motivée.

Muriel a repris la direction de LPT ce 1<sup>er</sup> juillet après avoir travaillé au mois de juin avec Pierre qui, devenu membre effectif de notre asbl, restera en contact avec nous.

Grand bravo et merci à Pierre !

Bienvenue à Muriel avec nos chaleureux souhaits de pleine réussite et parfait épanouissement dans sa nouvelle mission.



## Nouvelles des projets conclus ou en négociation

L'année 2018 a bien démarré avec l'achat d'une maison à Jette vendue par une asbl en voie de dissolution qui y logeait des jeunes défavorisés. Elle a accepté de nous la vendre à la moitié de la valeur expertisée à condition de poursuivre le même objectif. Comme pour Quatre-Vents, un double acte notarié est en préparation, prévoyant une emphytéose de 29 ans et un budget de travaux de 490.000 €.

L'avant-projet a été présenté au conseil d'administration de juin.

Des 6 immeubles visités en 2017, un vient de faire l'objet d'un bail de 28 ans (voir ci-dessus le 55 rue G. de Bouillon).

Un autre projet avec une fabrique d'église à Molenbeek est toujours en attente car il comporte un important bâtiment à l'arrière que nous ne pouvons pas inclure dans la rénovation et qui doit trouver une nouvelle affectation acceptable par le propriétaire et par la commune.

Le dernier dossier ouvert l'année dernière concernait une proposition d'achat faite par la Fondation à une congrégation religieuse qui mettait en vente une maison du centre-ville. Mais notre offre, jugée insuffisante, n'a pas été retenue.

Des années 2015 et 2016, il reste encore 4 projets en suspens proposés par des communes et institutions régionales avec lesquelles les négociations sont toujours plus complexes. 2 d'entre eux vont bientôt aboutir puisque la commune de Schaerbeek qui en est propriétaire, vient de nous confirmer son accord pour finaliser des baux de rénovation de 34 et 35 ans, les travaux étant estimés à 1 million d'euros. Un troisième, encore situé à Schaerbeek et propriété de la Région. Sa disposition inhabituelle et son mauvais état nous ont amené à faire réaliser une pré-étude par un architecte pour mieux cerner les coûts et définir les possibilités d'aménagement. Notre offre est en cours d'examen par le propriétaire.

## 18 OCTOBRE 2018 à 20h - RENOVASSISTANCE FÊTE SES 30 ANS

**Bloquez cette date - une invitation suivra.**

En la salle classée de la société de logement social LE LOGIS à Boitsfort, nous fêterons nos 30 ans d'actions avec sourire et optimisme en participant à la prestation du collectif « De vélo » qui interprétera

« **C'est pas parce que tu t'arrêtes de pédaler que ton vélo va s'arrêter** »,



une ode à notre ville, quelque fois si malmenée.

Le Collectif « De vélo », c'est une vingtaine de voix de Bruxellois d'horizons différents qui nous emmènent dans notre ville, Bruxelles. Sans-abris, réfugiés, mères adolescentes, anciens toxicomanes, nouveaux Belges, « presque-Belges », personnes ayant un bagage et une étiquette forment un chœur soudé qui chante et raconte des histoires personnelles à pleine voix à travers une quinzaine de chansons sous la direction de Hans Van Cauwenberghe (comédien - réalisateur - musicien), du contrebassiste Otto Kint et de la comédienne et musicienne Ciska Thomas.

Il est question de solidarité et de survie, de réconfort et d'optimisme pour l'avenir. On ne va pas se priver d'écouter cela avec le sourire.

## Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD)

Depuis le 25 mai, une nouvelle directive européenne est applicable à tout détenteur de fichier(s) contenant des informations permettant d'identifier des personnes physiques. Les principales règles sont les suivantes.

1) La limitation du nombre de fichiers et des informations y contenues aux besoins de l'activité du détenteur.

Nous ne disposons que des noms, prénoms, adresses postales et informatiques. Ces données sont exclusivement utilisées pour l'envoi par mail de bulletins semestriels d'information et d'invitations à l'inauguration de projets ou à des événements exceptionnels marquant la vie de l'asbl. S'y ajoute l'appel de fonds annuel (courrier postal).

Il existe aussi des fichiers plus spécifiques concernant :

- les prêteurs ou donateurs, reprenant les montants versés et leurs dates pour leur adresser annuellement soit la situation de leur(s) prêt(s), soit leur attestation fiscale ;
- les membres effectifs pour la convocation annuelle à l'assemblée générale.

2) La protection de ces informations.

Les fichiers sont stockés dans un seul serveur central que seuls les administrateurs peuvent consulter à distance via un code personnel. Ils n'en détiennent pas de copie. L'utilisation des fichiers est réservée à deux gestionnaires, sans communication à l'imprimeur lors de l'édition des envois par poste.

3) La non divulgation des fichiers à des tiers.

Il n'y a jamais eu, et il n'y aura jamais de transfert de données à une organisation ou personne privée.

4) L'information aux personnes fichées.

Les noms collectés sont ceux de personnes intéressées par notre but social et résultent de contacts personnels avec des administrateurs, membres et sympathisants de notre asbl ou renseignés par des associations avec lesquelles nous collaborons.

Suivant cette nouvelle réglementation, vous avez le droit :

- d'accéder à vos données en nous demandant une copie du contenu vous concernant ;
- de rectifier les informations erronées ;
- de vous opposer à leur traitement, en spécifiant ne plus vouloir recevoir ce bulletin d'information et/ou les invitations et/ou l'appel annuel ;
- de demander l'effacement de vos données.

**SI VOUS SOUHAITEZ FAIRE USAGE D'UN OU PLUSIEURS DE CES DROITS, MERCI DE NOUS EN AVISER LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE PAR COURRIER OU PAR EMAIL.**

**SANS REACTION DE VOTRE PART, NOUS CONSIDERERONS QUE VOUS DONNEZ VOTRE ACCORD QUANT A L'UTILISATION DE VOS DONNEES.**



Depuis 2012, notre Fondation a été agréée par le SPF Finances pour délivrer des attestations d'exonération fiscale des dons reçus. A l'initiative de trois sympathisant.e.s le Fonds des Amis de la FONDATION PRO RENOVASSISTANCE a été créé au sein de la Fondation Roi Baudouin qui a accepté de soutenir notre action. Cette marque de confiance nous encourage à continuer à développer nos projets. Les dons récoltés par le Fonds sont mis à la disposition de la FONDATION PRO RENOVASSISTANCE pour lui permettre de mener à bien ses différents projets.

Cette nouvelle disposition évitera de grosses tâches administratives à la fondation.

Ainsi dès aujourd'hui nous pouvons vous annoncer que Les dons effectués à la Fondation Roi Baudouin (IBAN **BE10 0000 0000 0404** BIC BPOTBEB1) avec la communication structurée **\*\*\*018/0790/00042\*\*\*** seront réservés aux projets présentés par la FONDATION PRO RENOVASSISTANCE.

Le Fonds des Amis de la FONDATION PRO RENOVASSISTANCE est géré par la Fondation Roi Baudouin. Les dons à partir de 40 € par an faits à la Fondation Roi Baudouin bénéficient d'une réduction d'impôt de 45% du montant effectivement versé (art. 145/33 CIR).

**Si vous souhaitez profiter de l'avantage fiscal pour les dons de 40€ et plus, n'utilisez donc plus le compte de la Fondation**

-----